COMMUNE DE TANNAY

PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN D'AFFECTATION DU SOL COMMUNAL

PLAN DE COMMUNE

MODIFICATIONS DU PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 30 MARS AU 03 MAI 2021

SEUL LES ELEMENTS MODIFIES (EN ROUGE) SONT SOUMIS A L'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

Dossier n° 2120

Version du (enquête publique compl.) 31.03.2023

PLAREL LAUSANNE

Approuvé par la Municipalité
Tannay, le
Syndique Secrétaire

Soumis à l'enquête publique
du au
Au nom de la Municipalité
Syndique Secrétaire

Adopté par le Conseil communal
Tannay, le
Président Secrétaire

Approuvé par le Département compétent du Canton de Vaud
Lausanne, le
La Cheffe du Département

Entré en vigueur le

LEGENDE

GENERALITES

- Coordonnées géographiques moyennes *2'501'900 / 1'129'600*
- Limite des territoires communaux voisins
- Limite du territoire communal
- Construction existante

AFFECTATIONS

- Zone de desserte 18 LAT
- Zone agricole 16 LAT / Secteur de protection de la nature et du paysage 17 LAT
- Zone des eaux 17 LAT
- Aire forestière 18 LAT

MESURES DE PROTECTION

- Espace réservé aux eaux et aux étendues d'eau (OEaux, art. 41a et b)
- Région archéologique *- n° d'identification*

Plan de base établi à partir de données cadastrales du 14 avril 2023 fournies par le bureau BOVARD & FRITSCHE SA, ingénieurs géomètres à Nyon.

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par le géomètre breveté, le .... Signature : ....

Cadastre hors PA à titre indicatif